

comme postes de la loi des subsides de l'année où ils ont été consentis. Ils figurent donc déjà comme tels dans les comptes publics.

● (4.10 p.m.)

A propos de l'escalade des coûts, je me suis senti obligé de citer en comité le très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker), car, à mon avis, ce projet de contribution fédérale totale de 20 millions de dollars ne correspondait pas à la réalité. J'ai consulté le hansard du jour pour voir ce qu'il en était exactement. Je sais que le très honorable membre a dit à maintes reprises qu'à sa connaissance, toute l'affaire—je suppose que c'était sans tenir compte de la participation fédérale à d'autres projets, comme le pavillon du Canada et ainsi de suite—ne coûterait au gouvernement fédéral qu'une vingtaine de millions de dollars. Avec le genre d'esprit que j'ai, je devais chercher la vérité. Après des recherches, j'ai trouvé les citations suivantes, empruntées à un discours du très honorable représentant, à la page 3-21 des *Procès-verbaux et témoignages* du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, en date du 7 novembre 1969:

Nous devrions également obtenir des renseignements au sujet des dépenses globales prévues à l'égard de cette exposition.

La date du discours était le 10 avril 1964:

Je ne veux pas répéter ce que j'ai déjà dit, mais cette exposition ne doit pas échouer. Permettre à cette exposition, qui représente le pays, de prendre même l'apparence d'un échec, nuirait à la bonne réputation du Canada sur le plan international.

Je conclus donc que le très honorable représentant voulait s'assurer que ce serait un succès et qu'il consentait à en payer le prix. Ce n'est pas encore le paragraphe le plus important que j'ai cité au comité. J'ai également cité ce qui suit et daté sauf erreur, du 10 avril 1964:

Il y va du prestige des Canadiens en général d'assurer le succès de ce projet. Personne ne sait quel en sera le coût global.

Cela m'a semblé très important. L'ancien premier ministre qui, comme tout le monde le sait, a été le créateur politique de l'Expo 67 a avoué le 10 avril 1964 que personne ne savait quel en serait le coût global. Je ne peux pas comprendre comment d'une part, le très honorable représentant a pu dire que l'Expo coûterait 20 millions et d'autre part, que personne ne savait le 10 avril 1964 combien elle coûterait. Cela m'a plutôt troublé.

[L'hon. M. Pepin.]

Le paragraphe suivant m'a même bouleversé davantage:

Le coût global a été estimé à 585 millions, je crois, par M. Bienvenu, il y a quelques mois.

D'une part, on nous dit que personne ne savait à combien s'éleverait le coût. D'autre part, on nous dit que ce sera 20 millions et, d'une troisième part—si je puis dire—on nous informe que le coût atteindra 585 millions de dollars. Toutes les déclarations ont été faites par le même représentant.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre me permettrait-il une question? Se rend-il compte que le montant de 585 millions représente le coût estimatif des édifices érigés sur les lieux par tous les pays participants?

L'hon. M. Pepin: Même dans ce cas, il resterait au moins 300 millions à payer après déduction du coût des pavillons étrangers. Quoi qu'il en soit, dans la partie essentielle de la citation sur laquelle j'ai mis l'accent, on signalait que personne ne savait. Pourquoi personne ne savait-il? Simplement en raison du manque de temps. Car les Russes étaient les premiers à avoir droit à l'Expo. Le fait est que la Compagnie de l'Expo a dû s'occuper à la fois des plans et de la mise en place effective de l'Expo. J'ai lu qu'à partir du moment où la Compagnie a obtenu le terrain où s'est déroulée l'Expo, la construction n'a pris que deux ans, neuf mois et 26 jours.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est faux.

L'hon. M. Pepin: C'est ce qu'on m'a dit.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le terrain a été choisi au mois de février 1963.

L'hon. M. Pepin: J'ai dit qu'une fois le terrain acquis, il n'avait fallu que deux ans, neuf mois et 26 jours pour la construction. Cependant, ce que j'essaie de souligner, c'est que l'Exposition n'a pas, en fait, été créée de toutes pièces: elle a pris graduellement de l'ampleur. Résultat: le plan directeur a été remanié sept fois avant l'ouverture de l'Exposition et même une fois après. Les députés aimeraient sûrement aussi que je souligne le fait suivant: les recettes de l'Exposition ont augmenté en même temps que les dépenses. C'est un point que j'ai souligné au comité. Ainsi, on a attribué directement à l'Exposition un revenu touristique supplémentaire de 480 millions en 1967. J'ai également signalé qu'on pourrait attribuer à l'Exposition des recettes fiscales de 230 millions, perçues par tous les